

## Partenariat Ville de Bourg-en-Bresse – Avema Sur le dispositif MonShérif



Divers

L'Avema, Aide aux victimes et médiation dans l'Ain

Informar, soutenir, orienter sont les trois axes majeurs d'intervention de l'association en direction des victimes. L'AVEMA écoute, soutient les personnes victimes d'agressions, de vols, de violences, d'escroqueries, d'accidents à la circulation, d'agressions sexuelles...

Elle informe les victimes et leur famille des différentes procédures d'indemnisation et les aide dans la constitution de dossiers, leur permet aussi d'obtenir toutes les informations nécessaires afin de faire valoir le droit des victimes. Elle est à la disposition des victimes tout au long des procédures, assure une continuité dans l'information, ainsi qu'une orientation vers tous les professionnels compétents : avocats, assureurs, services judiciaires, huissiers, notaires, services de police et de gendarmerie. E

Ile apporte un soutien psychologique et moral aux victimes fortement traumatisées, soit directement par l'intervention de ses psychologues, soit en recherchant l'aide de partenaires locaux pour une prise en charge thérapeutique.

> Avema : 04 74 32 27 12 – [contact@avema01.fr](mailto:contact@avema01.fr)

Le dispositif MonShérif



www.bourgenbresse.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Chaque année, des milliers de femmes sont victimes de violences conjugales. Pour les aider à se signaler, une solution d'alerte a été développée par une start-up de Montpellier.

Il s'agit de **MonSherif**, un petit bouton qui peut se porter sur soi de façon invisible et qui est relié au smartphone par bluetooth. Une application sur le smartphone permet de rentrer les coordonnées de cinq personnes de l'entourage. En cas de danger, par de simples pressions, un SOS est envoyé par SMS, e-mail et appel vocal et permet la géolocalisation de la victime par les proches. Une alarme sonore et un enregistrement audio pouvant servir de preuve peuvent aussi se déclencher.

L'Avema a expérimenté ce dispositif et a souhaité le développer. L'association s'est portée acquéreuse des premiers boutons d'alerte et a fait appel à des donateurs pour financer d'autres appareils et permettre l'accompagnement de davantage de victimes.

La Ville de Bourg-en-Bresse a répondu présente en finançant l'achat de 100 boutons **MonShérif**, via une subvention de 5 000 € afin de participer à la lutte contre les violences faites aux femmes.